



# Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 192 du 14 mai 2021 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



## ENVIRONNEMENT

### Exportation de bois brut Le Togo entend planter un milliard d'arbres d'ici 2031

« ...Celui qui a planté un arbre avant de mourir, n'a pas vécu inutilement », selon un proverbe africain. Chaque 1er juin, le Togo célèbre la journée nationale de l'arbre. Le pays sera cette année à la 45<sup>e</sup> édition. La journée est généralement marquée par des activités de sensibilisation sur la protection de l'environnement, la restauration des écosystèmes forestiers et la mise en terre de plusieurs plants et essences végétales. En 2020, la campagne nationale de reboisement a permis de mettre en terre plus de 580 000. Mais le gouvernement togolais ne veut pas rester là et souhaite en faire davantage.

P.2

## DETTES PUBLIQUES ET FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

**Think tank « A new Road » : L'Afrique face aux défis de trouver une solution durable pour rembourser la dette estimée à 365 milliards de dollar**

### ENTRETIEN ROUTIER



Les usagers invités à cultiver le civisme et la compréhension

### ANADEB



Les jeunes bénéficiaires du Projet EJV à Tokpli ont appris à écrire, à calculer et à parler français

### INDUSTRIE



La zone franche du Togo a généré 240 milliards FCFA d'investissements cumulés depuis 1989

### SANTÉ EN AFRIQUE

La CEA et ABC Health lancent une plateforme pour faire des investissements durables



Scannez ce code QR pour vous abonner au journal

## ECO FLASH

TOGO

## L'ITRA met à la disposition des planteurs de café et cacao, des jeunes plants de caféiers et cacaoyers

Pour la campagne agricole 2021-2022, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) met à la disposition des planteurs de café et cacao, des jeunes plants de caféiers et cacaoyers, vigoureux et précoces, élevés en pépinière à la Station expérimentale de l'ITRA/CRAF à Tové (Kpalimé) dans des conditions saines et contrôlées. Pour le caféier, il s'agit des



clones tolérants à la sécheresse dont les potentiels de rendement varient de 2 à 3 tonnes à l'hectare. Pour le cacaoyer, il s'agit de jeunes plants hybrides vigoureux et précoces, sélectionnés pour leur tolérance à la maladie virale du Swollen Shoot, tolérants à la sécheresse, avec des potentiels de rendement de 1,0 à 1,5 tonne de fève à l'hectare. Ces plants entrent en production 2 ans après leur mise en terre. Il y en a au total, 18 000 jeunes plants de cacaoyer et 3 000 jeunes plants de caféier à 100 FCFA l'unité. Vite rejoignez-nous à l'ITRA/CRAF basé à Tové (Kpalimé) à partir de Juin 2021 pour passer vos commandes ou contactez les numéros suivants : Dr ABLEDE Komlan au 90 26 32 52 – M. AMETEF Komivi au 91 93 88 50 – Mme AYAHA Abra Délali au 90 82 82 12.

## ENVIRONNEMENT / EXPORTATION DE BOIS BRUT

## Le Togo entend planter un milliard d'arbres d'ici 2031

« ...Celui qui a planté un arbre avant de mourir, n'a pas vécu inutilement... », selon un proverbe africain. Chaque 1er juin, le Togo célèbre la journée nationale de l'arbre. Le pays sera cette année à la 45<sup>e</sup> édition. La journée est généralement marquée par des activités de sensibilisation sur la protection de l'environnement, la restauration des écosystèmes forestiers et la mise en terre de plusieurs plants et essences végétales. En 2020, la campagne nationale de reboisement a permis de mettre en terre plus de 580 000. Mais le gouvernement togolais ne veut pas rester là et souhaite en faire davantage. « Sur la situation du couvert végétal et de l'exportation du bois brut, afin de gagner le pari d'un développement durable et profitable aux populations, le Gouvernement entend lancer une campagne de reboisement massif visant à planter un milliard d'arbres au cours des dix (10) prochaines années », lit-on dans un communiqué du conseil des ministres du 12 mai 2021. Pour préserver le couvert végétal, « une série de mesures sont envisagées notamment l'interdiction de l'exportation de bois brut ou semi brut », indique le



conseil des ministres. L'implication de tous les citoyens, pour la préservation et la gestion durable des ressources forestières et la reconstitution du couvert forestier national s'avèrent indispensables. Pour diverses raisons, le patrimoine forestier mondial s'amenuise. La perte nette de la superficie forestière est passée d'une moyenne de 7,8 millions d'hectares dans les années 1990 à 4,7 millions d'hectares par an au cours de la période 2010-2020. « Au Togo, le taux annuel de déforestation est de 0,42% pour la période 1990-2015, soit environ 5 679 ha/an. Ce taux de déforestation pour la période de 1990-2000 est de 0,73%,

soit environ 9 280 ha/an alors que pour la période 2000-2015, ce taux est de 0,21%, soit environ 2 530 ha/an », indique le ministère de l'environnement et des ressources forestières en 2020. Une étude réalisée en 2017 sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo, évalue la quantité de bois-énergie consommée au Togo par les ménages et les autres catégories socioprofessionnelles à plus de 7 millions de mètre cube par an. Les projections indiquent que ces besoins vont augmenter pour atteindre 10 millions en 2030 et doubler en 2050. Par comparaison au potentiel forestier actuel évalué à 75 millions de mètre

cube, la capacité de la ressource à couvrir de façon durable, pourrait être compromise. Par ailleurs, le gouvernement s'est fixé entre autres comme objectif de reboiser 5 000 hectares par an, de poursuivre les efforts d'utilisation des énergies renouvelables et de renforcer la lutte contre l'érosion côtière. Rappelons que le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, a signé, l'Accord issu de la Conférence des Nations Unies sur le climat COP 21 tenue en décembre 2015 à Paris. Un accord universel, juridiquement contraignant et ambitieux portant sur un programme articulé autour de 17 objectifs et sur une stratégie pour lutter contre le changement climatique.

Avec le projet de reboisement de 1 milliard d'arbres, le Togo qui s'est engagé dans la lutte contre le changement climatique n'est pas loin de l'Arabie saoudite. Le pays exportateur de pétrole dans le monde prévoit de planter des arbres, beaucoup d'arbres, dix milliards en dix ans et de réduire les émissions de CO2 en faisant passer à 50% la part des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique d'ici à 2030.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le Togo marque son adhésion à la Convention sur l'eau et renforce la sécurité routière à travers la ratification de la Charte africaine

La Représentation nationale a adopté, le 11 mai 2021, à l'unanimité deux importants projets de loi. Le premier est relatif à la gestion de l'eau et le second traite de la sécurité routière. C'était au cours de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence de Bolidja Tiem, ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise et Affoh Atcha-Dedji, ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires. Le premier projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, adoptée le 17 mars 1992 appelée « Convention sur l'eau » propose un cadre, sous l'égide des Nations unies, pour assurer la sécurité en matière d'eau ainsi que pour prévenir des conflits ayant pour origine l'eau et en faciliter la résolution. Cette convention vise à protéger et garantir la quantité, la qualité

et l'utilisation durable des eaux transfrontières. En adhérant à la Convention sur l'eau, le Togo se dote d'outils normatifs, institutionnels et infrastructurels nécessaires à la préservation de la qualité de la ressource en eau. Le pays va accéder ainsi à l'aide financière et à la coopération des donateurs. En outre, cette adhésion offre un cadre de prévention des conflits, de promotion de la paix et de l'intégration régionale en matière d'eau. Le ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise Bolidja Tiem a annoncé que « l'objectif principal de la convention sur l'eau est de renforcer les mesures prises au plan local, national et régional pour préserver et garantir l'utilisation écologiquement durable des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontalières ». Le deuxième projet de loi vise à accélérer la mise en œuvre des programmes de sécurité routière à l'échelle nationale, régionale et continentale. En contribuant à la coordination de la sécurité routière sur le continent, la



charte sur la sécurité routière crée un environnement qui améliore la gestion des questions liées à la circulation routière en Afrique et engage les pays à accélérer la mise en place des routes plus sûres. « La charte africaine sur la sécurité routière vient allonger la série des conventions et codes relatifs aux transports routiers, aériens et ferroviaires, dont notre pays s'est doté ces dernières années en vue de renforcer son arsenal juridique pour faire du Togo un pays émergent dans le cadre de la feuille de route », a indiqué Affoh Atcha-Dedji, ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires. La Présidente de l'Assemblée

nationale Yawa Djigbodi Tsègan a salué les efforts du gouvernement, « En sollicitant l'adhésion du Togo à ces deux instruments internationaux d'envergure, le Gouvernement fait preuve une fois de plus, de son engagement à inscrire durablement notre pays dans la dynamique internationale guidée par le multilatéralisme. Il s'agit d'une détermination en cohérence avec la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, visant à maximiser le bien-être collectif sur la base de la mutualisation internationale et régionale », a-t-elle indiqué.

Jacqueline

## INVESTISSEMENTS

**La bonne santé d'EDC Asset Management à travers Ecobank sous gestion sur la BRVM**

**E**DC Asset Management (EAM), la société de gestion d'OPCVM du groupe Ecobank a maintenu, pour la 3ème année consécutive, sa place de leader en termes d'actifs sous gestion sur la BRVM, fin 2020. Avec sa palette de Fonds communs de placement (FCP), EAM totalisait plus de 198 milliards FCFA d'actifs sous gestion (en actions, obligations) au 31 décembre passé. Une hausse de 9% qui a continué à se consolider en début de cette année, malgré la crise sanitaire. Ses actifs sous gestion auraient continué à s'améliorer, passant le cap des 200

milliards FCFA à fin mars. Une évolution favorable que EAM, acteur historique du marché, doit à son appartenance au réseau du groupe Ecobank, premier groupe bancaire de l'Uemoa, présent dans une trentaine de pays. Si ses parts de marché sont restées presque stables dans le sillage des 27% à fin décembre, la concurrence devient de plus en plus ample sur un segment des OPCVM, qu'il domine jusqu'ici avec Attijari et BOA Capital. Ces deux derniers principaux concurrents ont connu une croissance moins importante, alors que d'autres acteurs comme Atlantic Asset

Management (+13%), CGF (+18%), ou la SOAGA grappillent des parts de marché. La palme d'or revient à la SOAGA dont les actifs ont crû de plus de 48% en une année. La SGO basée au Bénin s'offre 1,68% de part de marché supplémentaire, de loin, la meilleure performance sur le marché. Ecobank mise désormais sur le digital pour se maintenir au pinacle de l'Asset management sur la BRVM. Une version améliorée de son application Ecobank Investor devrait être lancée au cours de ce trimestre. Cette appli mobile de gestion des investissements et du patri-



moine en libre-service, est censée permettre aux clients EAM de

“suivre leurs investissements et d'investir pour l'avenir”.

## DETTES PUBLIQUES ET FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

**Think tank « A new Road » : L'Afrique face aux défis de trouver une solution durable pour rembourser la dette estimée à 365 milliards de dollar**

*La Ministre Sandra Johnson Secrétaire Générale de la Présidence de la République Togolaise a planté le décor dès l'entame de sa communication avec décors plantés. « Les pays africains sont endettés, mais c'est le coût de la dette qui constitue l'élément pilier de ce surendettement », a-t-elle fait savoir, lors de sa communication à la table du premier think tank « A new Road » dédié aux dettes publiques et au financement des économies en Afrique.*



**A**insi, face au mur de la dette du continent, les africains veulent réfléchir et trouver des voies de solutions durables et relancer la croissance économique. « Il est constaté que l'endettement des pays africains connaît une croissance due à l'accumulation et la hausse des intérêts. Entre 2013 et 2017, le taux d'intérêt est passé de 4% à 12% au moment où la croissance sur le continent n'a pas suivi. Le Togo n'est pas seul, tous les pays sont concernés. La dépréciation cumulative des taux de change et le niveau malheureusement élevé des déficits primaires constituent d'autres éléments aggravants. Malheureusement, quand nous voyons les bailleurs de fonds, nous signons des conventions, sans oublier que ces conventions sont

évaluées en monnaie étrangère. Et quand il s'agit maintenant à nos pays de payer, nous payons malheureusement le double de ce que nous avons signé comme convention », a relevé Mme Sandra Ablamba Johnson. En une année, en Afrique, le ratio moyen de la dette a augmenté, passant de 60% en 2019 à 70% en 2020, avec la crise Covid-19. Même si l'Afrique n'est pas responsables de la pandémie liée à la Covid-19, les africains seront obligés à travailler dur pour pouvoir payer une dette dont ils ne sont pas responsables. Alors, pour payer la dette, la Ministre Sandra Johnson suggère qu'« il faut se battre au lieu de tendre toujours la main. Un des plaidoyers que nous devons faire ici, c'est de revisiter effectivement les

dispositions existantes pour voir dans quelle mesure nous pourrions peut-être permettre à nos États de bénéficier de maturités relativement longues ». Le Partenariat Public-Privé demeure une autre solution importante devant aider les pays africains à pouvoir éponger la dette qui s'élève à 365 milliards de dollars, soit 2% de la dette mondiale. « Il s'agira pour nous de réfléchir à notre propre capacité, d'où le rôle important du secteur privé. Ce partenaire stratégique, ce mari si je peux me permettre de dire ainsi, avec qui on se parle, on se comprend, parce qu'il a les ressources et nous accompagne », a proposé la Secrétaire Générale de la présidence du Togo. Le partenariat Public-Privé que « nous aurons à mettre en place, ce ne sera pas

flexion collective et plurielle. Think tank « A new ROAD », a été lancé le 06 mai 2021 à Abidjan, Côte d'Ivoire. Les membres fondateurs de A new ROAD : M. Siandou Fofana, Ministre du Tourisme et des Loisirs de la Côte d'Ivoire, Mme Sandra Ablamba Johnson, Secrétaire Générale de la Présidence de la République Togolaise, M. Adama Kamara, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de la Côte d'Ivoire, M. Papa Amadou Sarr, Ministre - Délégué Général à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) du Sénégal, M. Romuald Wadagni, Ministre de l'Économie et des Finances du Bénin, M. Kako Nubukpo, Conseiller économique du Président de la Commission de l'UEMOA, Mme Najat Vallaud-

Ministre ivoirien chargé des questions financières, du suivi de la dette et des risques financiers, Mme Roselyne Chambrier, Directrice Générale d'Arise Ivoire, M. Omar Cissé, Président Directeur Général d'InTouch, M. Sidi-Mohamed Dhaker, Conseiller du Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, M. Youssouf Fadiga, Directeur Général de la Banque Nationale d'Investissement de Côte d'Ivoire (BNI), Mme Tariye Gbadegesin, Directrice Générale et chef des investissements chez ARM Harith Infrastructure Investment Limited, Mme Ghislane Guédira, Directeur chargé de mission auprès du Président Directeur Général d'OCP, M. Olivier Granet, Associé gérant et Directeur Général de Kasada Capital Management, M. Nicolas Jean, Associé chez Gide Loyrette Nouel, membre du Comité Exé-



un partenariat public-privé qui sera créateur de dettes, mais plutôt un soutien au développement, à la croissance », a-t-elle ajouté. « A New ROAD » n'est qu'un collectif de décideurs et hommes politiques qui se coalisent autour d'un même projet pour recadrer la réflexion et le débat sur les enjeux des dettes publiques et du financement des économies africaines. Le think tank est une entité à but non lucratif et apolitique, dont les membres partagent la certitude que des solutions innovantes émergeront d'une ré-

Belkacem, Ancien Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France et Directrice de One France, M. Hubert Védrine, Ancien Ministre des Affaires Étrangères et Secrétaire Général de la Présidence française, Associé gérant de « Hubert Védrine Conseil », M. Hamet Aguemon, Associé chez Southbridge, M. Félix Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM et Président de l'ASEA (Association des Bourses Africaines), M. Jean-Marc Brou, Conseiller du Premier

tif, Mme Anne-Laure Kiechel, Fondatrice de Global Sovereign Advisory, M. Wilfrid Lauriano do Rego, Président du Conseil de surveillance de KPMG France et Coordonnateur du Conseil Présidentiel pour l'Afrique, M. Pedro Novo, Directeur Exécutif en charge de l'Export de Bpifrance, M. Mario Pezzini, Directeur du Centre de Développement de l'OCDE, M. Laurent Thorrance, Gérant d'Axelcium, M. Stanislas Zeze, Président Directeur Général de Bloomfield Investment Corporation.

## SANTÉ EN AFRIQUE

## La CEA et ABCHealth lancent une plateforme pour faire des investissements durables

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'African Business Coalition for Health (ABCHealth) ont signé le 04 mai 2021, un partenariat pour développer deux initiatives clés à savoir, la santé et la croissance économique en Afrique (Rapport HEGA 2); et l'Initiative pharmaceutique ancrée dans la «Zone de libre-échange continentale africaine» (ZLECAf) en Afrique de l'Ouest. Convaincu que chaque Africain a un droit indéniable à des soins de santé de qualité, accessibles et abordables, la relation entre la santé et la croissance économique a été effectivement démontrée par les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, d'où la participation du secteur privé est nécessaire pour soutenir les efforts des gouvernements en matière de santé. Le projet HEGA 2 vise à tirer parti de l'innovation et à étendre l'accent sur la construction de systèmes de santé nationaux résilients dans une ère post-COVID-19. La publication proposera des solutions politiques robustes fondées sur des preuves

pour renforcer et construire des infrastructures de santé et de soins de santé résilients sur le continent. L'Initiative Pharma, ancrée dans la ZLECAf en Afrique de l'Ouest, est le modèle pour la production locale de médicaments et d'équipements médicaux à travers l'Afrique de l'Ouest. L'initiative se concentre sur le renforcement de l'offre du secteur de la santé en Afrique de l'Ouest en mobilisant des investissements et des capitaux pour développer la production nationale de normes et de qualité internationalement acceptées. «Avec la coalition qu'ABCHealth est en train de construire à travers le continent, les chefs d'entreprise et philanthropes responsables disposeront d'une plateforme qui leur permettra de faire des investissements durables et à grande échelle dans la santé qui transforment l'Afrique. Les économies et les personnes », a expliqué, Aliko Dangote, cofondatrice d'ABCHealth. Aigboje Aig-Imoukhuede, président d'ABCHealth, est convaincu de l'impact que ce partenariat aura sur le continent.



« Nous sommes fermement convaincus qu'avec la collaboration des secteurs publics et privé, combinant la volonté politique et les connaissances commerciales, le secteur de la santé en Afrique peut être construit au point où il fournira des soins de santé abordables aux Africains de manière équitable », souligne-t-il. Investir dans la santé n'est pas seulement un bien social, c'est aussi une bonne analyse de rentabilisation. Avant la pandémie COVID-19, les opportunités commerciales dans le secteur de la santé et du bien-être en Afrique étaient estimées à 259 milliards de dollars d'ici 2030, avec le potentiel de

créer 16 millions d'emplois. « L'industrie pharmaceutique à elle seule était estimée à 60 milliards de dollars américains en 2020 et continue de croître. L'Initiative pharmaceutique, ancrée dans la ZLECAf, représente des opportunités lucratives d'investissement et d'innovation du secteur privé qui changeront des vies, réduiront la pauvreté et contribueront au développement économique inclusif et durable de l'Afrique », a déclaré Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la CEA. Le secteur de la santé en Afrique est sur le point de connaître un changement important en raison de l'intérêt croissant que les parties pre-

nantes essentielles des secteurs privé et public manifestent en termes d'amélioration des résultats en matière de santé et d'amélioration des moyens de subsistance. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des travaux menés par la CEA en collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et certains pays, qui impliquaient un plaidoyer en faveur de la production locale de médicaments destinés aux mères et aux enfants; achat groupé de ceux-ci; et assurer l'harmonisation réglementaire et les normes de qualité des médicaments et des produits.

## Le PF-Togo PTR PMTA/CAMES pour donner vie aux produits de la médecine africaine

Le Point Focal-Togo du Programme Thématique de Recherche Pharmacopée et Médecine Traditionnelles Africaines du CAMES était face à la presse le 30 avril 2021 à Lomé pour faire le bilan des activités de l'exercice 2020 de leur structure ainsi que celui du 1er trimestre 2021, ouvrant la voie aux perspectives des autres trimestres de l'année 2021. Pour les responsables du PF-Togo PTR PMTA/CAMES avec à leur tête le Docteur Koudouvo Koffi Nicolas, « le bilan est très bon mais, face au choc du Covid-19, nos ambitions ne sont pas atteintes car habituellement, nous frotons avec nos collègues des autres pays pour des partages d'expériences bénéfiques pour tous ». Néanmoins quelques activités ont été menées à l'instar d'un colloque international, un colloque en webinaire ainsi que d'autres activités tout comme les autres collègues des pays du CAMES. Comme perspectives à venir, le Point Focal-Togo compte sensibiliser les institutions de l'enseignement supérieur du Togo pour plus de visibilité de la recherche ; l'organisation d'un périple au niveau national à la découverte des plantes médicinales du Togo et, un colloque en novembre 2021 à Tabligbo pendant une semaine avec la participation des experts de la sous-région travaillant sur la pharmacopée et la médecine traditionnelle, des chercheurs, praticiens etc. La participation en décembre à la 5ème journée scientifique internationale du



CAMES à Dakar au Sénégal est inscrite à leur agenda. Le Point Focal-Togo du Programme Thématique de Recherche Pharmacopée et Médecine Traditionnelles Africaines du CAMES, a pour rôle de veiller à ce que tout ce qui doit être de la recherche sur la

pharmacopée et la médecine traditionnelle sur le plan académique, que ce soit avec les praticiens de la médecine traditionnelle et même les chercheurs soit fait dans les normes académiques pour promouvoir la pharmacopée et la médecine

traditionnelle africaine. « Nous devons œuvrer pour que les produits africains se sentent mieux car il y a beaucoup de choses à valoriser », a dit le Docteur Koudouvo Koffi Nicolas, président Point Focal CAMES Togo. Dans cette logique de la valorisation

des produits africains, les responsables du PF-Togo PTR PMTA/CAMES, lancent le produit VITA-IRON, un produit autorisé dans les pharmacies béninoises. VITA-IRON améliore le taux d'hémoglobine. Il est un antioxydant, un immuno-fortifiant, un inhibiteur enzymatique et agit dans le traitement de l'anémie, de la drépanocytose, et surtout du cancer sidéens. « Le produit Vital-Iron, un produit Vita-iron est une production issue des plantes depuis 20 ans. Le produit est fabriqué au Togo par le laboratoire TRY GBE SARL. Vita-Iron fournit aux personnes anémiées, après utilisation d'un seul flacon l'équivalence de trois poches de sang. De nos jours, la médecine traditionnelle connaît une évolution rapide », explique, Dr Raphaël Yao Tchidimé.

Assem Ange

ENTRETIEN ROUTIER  
Les usagers invités à cultiver le civisme et la compréhension

Le besoin de financement pour l'entretien régulier des routes s'élève à environ 30 milliards de francs CFA alors que les fonds mobilisés sont en moyenne autour de 17 milliards de francs CFA par an. Ainsi, après quelques semaines de suspension de la perception des droits d'usage sur la nationale N°5 à Sanguera, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) a repris lundi 10 mai 2021, la collecte desdits droits à travers une plateforme de péage provisoire aménagée à Aképé. Un nouveau poste de péage plus moderne sera construit au PK 17 à hauteur d'Aképé. Il sera automatisé et doté d'un système de vidéosurveillance ultra moderne comme les autres postes modernes. En effet, depuis le 15 mars 2021, en raison des travaux de réhabilitation et de bitumage de ce tronçon, qui a obligé la démolition du poste de péage de Zanguéra, les opérations de perception des taxes ont été suspen-



dues. « Le ministre des travaux publics compte sur la compréhension et le civisme des usagers de la route nationale N°5 pour le respect des dispositions qui y seront prises », a annoncé, par communiqué en date du 9 mai, la ministre des Travaux Publics, Zouréhatou Kassah-Traoré.

Assem Ange

## CEDEAO

## Les états généraux de l'Eco attendus du 26 au 28 mai 2021 à Lomé

Sous l'initiative de l'économiste Kako Nubukpo, Commissaire du Togo à la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), chargé des affaires du département de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement, les états généraux de l'Eco de la future monnaie ouest-africaine, se tiendront du 26 au 28 mai 2021 à Lomé (Togo). Plus de 200 personnalités du monde économique

et politique, en provenance d'Afrique et de l'Occident sont attendues à ce colloque placé sous le thème « du CFA à l'ECO : quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'ouest ? » et sera un cadre de réflexion sur la transition vers la future monnaie commune. Au menu, plusieurs thématiques notamment, l'économie politique de l'ECO, le Policy mix de la zone Eco et les perspectives de développement de la CEDEAO et l'élaboration d'une feuille de

route à soumettre aux chefs d'État de la CEDEAO pour la mise en place de la nouvelle monnaie ECO. Sont annoncés à ce forum, l'ancien Premier ministre béninois Lionel Zinsou, l'économiste Carlos Lopes, l'économiste Michel Nadim Kalife, le directeur général d'Eco-bank Côte d'Ivoire et directeur régional exécutif pour la zone Uemoa Paul-Harry Aithnard et le directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), Edoh Kossi Amenounve.

## AGRICULTURE

## 05 sites dans la préfecture de Vo vont abriter les usines de fabrication de gari

Le Togo entend augmenter sa production agricole pour assurer la sécurité alimentaire. A cet effet, le gouvernement s'est lancé dans l'agroindustrie, un projet inscrit fortement dans le Plan National de Développement (PND).

Le pays pourra produire en quantité suffisante de la farine à base du manioc. Une telle fabri-

cation encore à l'étape traditionnelle va se moderniser bientôt. Il y a quelques jours, le MIFA (Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques) dans la préfecture de Vo a renforcé les capacités des transformateurs sur les meilleures méthodes de transformation du manioc en farine adaptée au marché international. Sur les 5 sites choisis pour abriter les usines

de transformation dans le Vo, les travaux vont bon train. « Les usines de fabrication de gari dans la préfecture de VO vont bientôt être opérationnelles. Les machines sont enfin arrivées et sont en train d'être installées dans les 5 sites choisis dans la préfecture », indique une source officielle. Le gari fait partie des meilleures alimentations prisées au Togo.

## INVESTISSEMENT

## Diwa International augmente son capital d'un demi-milliard FCFA

Diwa International, le concessionnaire automobile togolais, annonce avoir apporté à plus de 750 millions FCFA ses fonds propres suite à une augmentation de son capital de plus de cinq cents millions FCFA. La société dirigée par l'Homme d'Affaires Jonas Daou a créé 55 150 actions nouvelles d'un nominal de 10 000 FCFA, entièrement souscrites et libérées en espèces. Cette opération devrait permettre à l'entreprise devenue depuis quelques mois partenaire du britannique MG (Morris Garage), de mieux faire face à ses perspectives de développement. Le récent partenariat Diwa International – MG permet à la société de l'actuel président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), de commercialiser désormais des gammes de véhicules MG comme



la RX5, un SUV urbain et moderne. Mais l'entreprise togolaise est également concessionnaire des véhicules de marques CHEVROLET et ISUZU, ainsi que distributeur des marques ENEGEN, PETRONAS et TEXACO pour les solutions de lubrifications automobiles, industrielles et marines.

Jonas Daou est également le PDG de la société Sodigaz, distributeur de gaz domestique devenu récemment Zener. Il a intégré le programme « Elite Lounge BRVM », 3ème compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), dédié aux PME/PMI de l'Uemoa.

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur [www.horizon-news.net](http://www.horizon-news.net)

## AFRIQUE

## Le secteur agricole souffre d'un manque d'investissements annuels de 23 à 31 milliards \$ (FAO)

En Afrique, le secteur agricole reste encore très largement sous-financé en dépit des multiples discours volontaristes affichés sur ces dernières années par plusieurs gouvernements. C'est la conclusion du nouveau rapport de la FAO sur les dépenses publiques consacrées à l'alimentation et à l'agriculture en Afrique subsaharienne, publié le 10 mai 2021. Le document dresse le bilan sur la période 2004-2018, de l'un des engagements pris par 13 pays d'Afrique subsaharienne à Maputo en 2003, relatif à l'allocation d'au moins 10 % des ressources publiques à l'agriculture. « Globalement, le chemin reste encore long. Il urge non seulement d'ac-

croître les investissements publics, mais aussi de mieux dépenser les ressources limitées actuelles afin d'impulser le développement agricole du continent », indique la FAO. Selon le rapport, les interventions publiques devraient ainsi se concentrer en majorité sur des aspects critiques comme la Recherche-Développement dans l'agriculture, l'amélioration de la qualité des sols ou encore la construction d'infrastructures dans les zones de production. Pour rappel, le secteur agricole africain souffre d'un manque d'investissements annuels de 23 à 31 milliards \$, d'après les données de l'Institution de financement du développement britannique (CDC Group).

## ANADEB

## Les jeunes bénéficiaires du Projet EJV à Tokpli ont appris à écrire, à calculer et à parler français

Après l'effectivité des cours d'alphabétisation dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'opportunité d'Emploi pour les jeunes Vulnérables (EJV) dans la région Maritime, place aux examens. Après 4 mois de cours, les jeunes inscrits en cours d'alphabétisation ont passé leur second examen. Au total dix-neuf (19) élèves régulièrement présents au cours d'alphabétisation dans le village de Tokpli (préfecture de Yoto) ont composé pour la seconde fois les 5 et 6 mai 2021, après le premier examen organisé en décembre 2020. Ils ont été soumis aux différentes

Evelyne, « J'aurai 20/20 en calcul écrit et en calcul mental mais en problème, je peux avoir 10/20 car j'ai fait une erreur ». Les cours d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes micro-entrepreneurs non-scolarisés dans le village de Tokpli ont démarré en août 2020 avec 28 inscrits dont 23 femmes. Pour TOGBE Afi bénéficiaire du projet EJV à Tokpli, « Grace à ce cours, j'ai appris à écrire, à calculer et à parler français ». Outre Tokpli, les examens ont également eu lieu dans le village de Hounou-Kondji. Six-cent soixante-onze (671) bénéficiaires du projet EJV issus de vingt-qua-



épreuves notamment, la construction de phrase, la Copie, la dictée, problème, Calcul mental et Calcul écrit. Pour AKPANGAN

tre (24) villages sont inscrits au cours d'alphabétisation dont 83 hommes et 588 femmes.

Assem Ange

## ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication  
Joseph GADAH  
(228) 90 30 85 10

Rédaction  
Joseph  
Ghislain  
Raissa

Imprimerie  
La Colombe

Infographie  
Benjamin K. Tchabi  
90369796

Tirage  
2000 Exemplaires

## INDUSTRIE

## La zone franche du Togo a généré 240 milliards FCFA d'investissements cumulés depuis 1989

En Afrique, le taux de chômage des jeunes grimpe ce qui donne de la sueur froide aux gouvernements. Avant la crise de COVID 19, près de 68 millions de jeunes au chômage, indique un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2020. Les pouvoirs publics sont appelés à la mise en place de mesures politiques de grande échelle afin d'éviter aux jeunes de subir des dommages durables en matière de formation et au sein du marché du travail, la stimulation de l'économie et de l'emploi. Seule l'industrialisation permettra de créer des emplois qualifiés nécessaires aux jeunes africains à dix à douze millions d'emplois par an. Au Togo, pour contribuer substantiellement à l'éradication de la pauvreté par la création d'emplois et de richesse, les autorités ont créé la zone franche togolaise en 1989 pour donner naissance à un cadre favorable aux activités exportatrices, garantir de bonnes conditions compétitives et simplifier les formalités aux investisseurs. Une zone franche est une partie géographique d'un pays, présentant des avantages fiscaux destinés à attirer les investissements pour développer l'activité économique. Depuis des décennies, la

zone franche togolaise offre aux entreprises qui s'y installent, un environnement fiscal et réglementaire plus favorable que celui en vigueur dans les autres zones économiques du pays. Ce bras tendu par les gouvernants aux opérateurs nationaux et étrangers fait du Togo un pays particulier, séduisant, facilitateur des affaires et améliorateur du bien-être social et économique des habitants. Depuis sa création, la zone franche du Togo a attiré à elle seule des investissements cumulés de 240 milliards de francs CFA. Elle a réalisé un chiffre d'affaires total de 268 milliards. Précisément, le montant des exportations annuelles, diversifiées davantage depuis l'éligibilité du Togo à l'AGOA (African Growth Opportunities Act), s'élève à 242 milliards de francs FCFA et la contribution annuelle au Produit intérieur brut (PIB) est estimée à 67 milliards. Aujourd'hui, la zone franche compte plus de 70 sociétés en activité, réparties dans des secteurs divers : agro-alimentaire, plastique, pharmaceutique, métallique, horticulture, habillement et cheveux synthétiques, cosmétique et d'autres services à fort potentiel économique. Outre ces sociétés, 25 autres entreprises agréées sont

en train d'être installées. La zone emploie 15 392 personnes. On peut être sûr que dans les mois à venir, les performances de la zone franche s'amélioreront avec l'opérationnalisation complète de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (Api-ZF) et la construction de la plateforme industrielle d'Adétikopé. Par ailleurs, en termes d'industrialisation et d'accélération de la croissance, la valeur d'une zone franche est incontestable. Faure Gnassingbé veut faire créer un statut de zone franche pour les jeunes et femmes entrepreneurs à travers une simplification et une réduction des procédures, des formalités, des taxes et coûts y afférents. Il adoptera de mesures incitatives et protectrices nouvelles, de nature non tarifaire, en faveur de la production nationale et des entreprises installées au Togo ; il déploiera le "E-justice" pour sécuriser les investissements et mettra en place un fonds spécial de soutien aux projets innovants et inventifs ainsi qu'aux entreprises en croissance des jeunes. Le pays fait tout pour accélérer le rythme des réformes d'amélioration du climat des affaires en vue de répondre avec promptitude et agilité aux sollicitations des acteurs



du secteur privé. Un seuil minimum de sous-traitance réservée aux entreprises togolaises à travers la réforme des règles de passation des marchés sera également instauré, mais pas que. « L'industrialisation de notre pays prendra appui sur l'histoire et capitalisera sur les expériences afin d'augmenter les chances de réussir », peut-on lire sur le compte twitter Kanka-Malik Natchaba Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement. L'articulation entre l'industrialisation et les économies nationales, aiderait les pays africains à atteindre des taux de croissance élevés, à diversifier leurs économies et à réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs. La croissance du PIB continental,

étant plus faible, « l'Afrique doit développer les compétences dans les technologies de l'information et de la communication ainsi que dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques. La quatrième révolution industrielle imposera des exigences de plus en plus grandes aux systèmes d'éducation qui forment des diplômés possédant ce type de compétences », indique, le rapport « Perspectives économiques en Afrique 2020 » de la Banque africaine de développement. A l'heure actuelle, l'industrie africaine ne génère que 700 dollars américains de PIB par habitant en moyenne. L'Afrique doit concevoir son programme d'industrialisation.

## PROJET PNPER

## Le coup de pouce de la FAO aux coopératives pour leur éligibilité

Dans l'un des livres sacrés, la Bible déclare « Mon peuple périt parce qu'il lui manque la connaissance » (Osée 4 verset 6). En effet, les coopéra-

voire aussi, le processus de formalisation auprès de l'administration compétente. Après plusieurs sessions dont au total huit (8) notamment, dans la région des Savanes, Kara, la région Centrale, plateaux, la dernière session de cette série de formation pour le compte de la région Maritime a tenu les 6 et 7 Mai 2021 à Tsévié (30 km de Lomé) au profit de quinze (15) coopératives agricoles qui sont à leur début. Cette formation organisée en quatre étapes dans la région Maritime vu qu'elle regorge plus de coopératives, va permettre aux responsables des coopératives entre autres, de connaître les catégories de sociétés coopératives selon l'OHADA ; connaître les mentions obligatoires pour l'élaboration de manière participative et inclusive les statuts d'une société coopérative ; connaître et citer les différents outils à disposer et à tenir en matière de gestion administrative, financière et comptable de la société coopérative. « Après plusieurs années, il n'y a pas de coopératives dignes de ce nom qui sont éligibles. C'est pourquoi la FAO et le FIDA ont jugé utile de former deux personnes par coopératives sur 100 coopératives identifiées », Djawa Oyétoundé, Chargé de Programme FAO-Togo. Après cette formation, un délai sera accordé aux coopératives identifiées pour qu'elles se formalisent. La formalisation va leur permettre de profiter pleinement des opportunités que le gouvernement met en place ainsi que celles des Organisations internationales.

Charles KPOWODAN

## Un partenariat entre CANAL+ Togo et l'ISDB porte déjà ses fruits à travers le label « CANAL+ University »

Représenté dans le secteur audiovisuel au Togo depuis plus de vingt (20) ans, le Groupe CANAL+ ne cesse de marquer des points dans le rapprochement avec les clients et la population dans le seul souci de répondre à leurs besoins. Ce rap-

prochement s'est encore matérialisé par un partenariat entre CANAL+ Togo et l'Institut Supérieur Don Bosco (ISDB), ce qui a permis à une trentaine d'étudiants en Communication multimédia dudit institut de bénéficier d'une formation de deux (2) semaines en écriture, production et la réalisation d'un court-métrage, sanctionnée par une remise d'attestation le 08 mai 2020 à Lomé. Cette histoire d'amour entre CANAL+ Togo et l'ISDB à travers le programme «CANAL+ University », vise à encourager les talents pour les tirer vers le haut et de briller. « Si on veut avoir demain des contenus de qualité à diffuser sur nos antennes, il faut qu'on se mette à développer nos jeunes talents, les accompagner



via les formations comme celle-ci tenue à l'ISDB. Porter très haut une génération qui croit en ses rêves, c'est vraiment tout ce qui nous anime et nous motive », a expliqué Ismaël Ouédraogo, responsable communication de CANAL+ Togo. Cette formation a

été actée par deux (2) scénarios de court métrage tournés par les



acteurs du secteur audiovisuel de par le monde, ANAL+ promeut les talents nationaux. Pour AHOGLÉ DAHOUE Cynthia, étudiante et bénéficiaire de la formation, « Nous avons acquis un bagage et des expériences très riches à travers cette formation très pratique ». CANAL+ Togo permet aux étudiants de l'ISDB de bénéficier des stages dans leur structure chaque année. Ainsi, trois (3) bourses d'environ 700 000 CFA chacune ont été accordées pour accompagner les étudiants dudit institut et aussi, des stages de deux (2) mois. CANAL+ envol pour la petite enfance ; orphé (les orphelins en cours de démarrage) ; les femmes passionnées qui consiste à encourager et sponsoriser les

étudiants à savoir, « Deux pour le prix d'un » et « Conditionnel amour ». « J'ai rencontré à l'ISDB des jeunes qui ont envie d'apprendre histoire de connaître. Il y avait vraiment une réelle demande », a dit Jean Roch Patoude, formateur. Un des gros

Assem Ange

## MÉDIA

## Les membres du CONAPP outillés par l'ARMP sur le processus de passation des marchés publics

Pour permettre aux patrons de presse d'être suffisamment outillés sur les processus de passation des marchés publics, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) en Collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), a tenu à l'endroit de ses membres une session de formation les 6 et 7 mai 2021 à Lomé. Cette formation a porté sur le thème, « Veille et contrôle citoyen des marchés publics », sous quatre (4) thématiques notamment, l'environnement juridique et institutionnel des marchés publics au Togo ; transparence et efficacité dans les marchés publics ; outils d'appréciation et de contrôle ; accès aux informations relatives aux marchés publics ; ac-

tions de communications et d'alerte dans les marchés publics. « Lorsque le code interpelle les journalistes ou les patrons à faire la mutation pour devenir des sociétés de presse, cela veut dire que leurs sociétés auraient demain à faire face à des situations où ils seront amenés à postuler ou à tenter leur chance lorsqu'il aura des appels d'offres sur le marché du pays. C'est pour cela que très tôt nous avons négocié une formation de ce genre avec l'ARMP en faveur de nos membres », a indiqué El hadj Tchagnao Arimiayo, président du CONAPP.

Le nouveau code de la presse adopté le 07 janvier 2020 exige des organes de presse à se constituer en société de presse. Pour



Aftar Morou-Touré, Directeur Général par intérim de l'ARMP, « cette formation est d'une utilité capitale ». C'est une initiative très appréciée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). « Nous apprécions toutes les activités du CONAPP. Il

y a pas longtemps le CONAPP a sillonné tout le Togo pour former les journalistes, pour informer de Lomé jusqu'à Dapaong et aussitôt terminé, la 1ère édition de la semaine de la presse par une formation dans la perspective de création de société ou des entre-

prises de presse est appréciable », Octave Olympio, vice-président de la HAAC. L'ARMP a pour mission d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégations de service public..

Charles Yao Yao

## Les filets sociaux permettent aux ménages togolais nécessaires de satisfaire leurs besoins essentiels

Dans un rapport de la Banque mondiale intitulé « Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique », l'étude constate que les programmes de filets sociaux contribuent de plusieurs façons à réduire la pauvreté. Des évaluations d'impact ont ainsi montré que ces dispositifs permettaient notamment aux ménages de satisfaire leurs besoins essentiels, de préserver leurs actifs générateurs de revenus, et d'investir dans l'éducation et la santé de leurs enfants.

Au Togo, le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) redonne vie aux citoyens togolais en difficulté socioéconomique, responsabilise les communautés dans leur développement, renforce leur accès aux infrastruc-

tures de base et à une couverture sociale minimum. L'initiative accroît l'accès des enfants à des repas scolaires réguliers, ce qui améliore la fréquentation et la rétention dans les écoles. Plus encore, elle augmente le revenu et la consommation des ménages bénéficiaires grâce aux transferts monétaires. Sur le territoire, le projet de FSB est coordonné par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) qui change supérieurement la vie des populations. En mi-janvier 2021, l'Anadeb a célébré ses 10 années d'existence et de services rendus aux communautés à la base. L'agence a déjà investi 23 milliards de francs CFA au bénéfice des populations issues de 250 cantons les plus pauvres du Togo pour rehausser le niveau de vie des citoyens et bâtir un pays



émergent et profitable pour tous. Aujourd'hui, 315 écoles bénéficient du programme de cantines scolaires. De 2017 à 2020, 31 375 155 repas ont été servis aux écoliers des établissements primaires publics. Tout au long de l'année 2020, près de 04 millions

de repas ont été offerts aux enfants. De fait, le nombre d'écoliers touchés par les cantines scolaires en 2020 s'établit à 97 518. En ce qui concerne les transferts monétaires en 2020, 60 500 ménages ont reçu 15 000 francs CFA par trimestre. Cette allocation leur permet de tourner progressivement le dos à la pauvreté ; de manger à leur faim, d'assurer leurs besoins nutritionnels, sanitaires, scolaires ; d'économiser de l'argent pour mettre en place des activités génératrices de revenus. D'un autre côté, les coordonnateurs du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) ont fait construire 133 infrastructures de base en 2020. Par ailleurs, les transferts monétaires ciblaient 61 000 ménages pauvres du Togo en fin 2020 et 120 000 ménages en 2021. D'ici 2025, Faure Gnassingbé prévoit plus de transferts monétaires pour les ménages vulnérables. Il

étendra les mécanismes de filets sociaux aux personnes du troisième âge, aux malades et aux handicapés. Le pays renforcera en outre la fourniture de services sociaux aux élèves à travers le programme "School Assur" et celui des cantines scolaires. Il est programmé entre autres l'extension de la fourniture de repas communautaires en milieu scolaire avec la multiplication par 03 du nombre d'écoles dotées de cantines scolaires et le triplement du nombre d'apprenants bénéficiaires qui sera élevé à 300 000. Les filets sociaux sont un instrument crucial pour permettre aux gouvernements africains d'atténuer l'impact social de la pandémie de COVID-19. En cas de choc, ils offrent une réponse adaptable, à la fois horizontalement, en touchant plus de ménages, et verticalement, en augmentant les transferts d'argent.

## SNB/ « Après un an, la structure de nos bières fait quand même 86 % de poids et les boissons gazeuses 14% », Yaovi Hyacinthe Amégnaglo

Les responsables de la Société Nouvelle de Boissons (SNB) ont tenu le 6 mai 2021, à Lomé, une conférence de presse pour dresser le bilan du premier anniversaire de l'existence de la société et aussi faire connaître leurs perspectives pour les prochaines années. Dans l'historique de la société, le directeur commercial et marketing de la SNB, Yaovi Hyacinthe Amégnaglo, a indiqué que tout à commencer un 24 février 2020 avec le Guten Tag pour faire un peu de tising en amont au lancement de leurs produits. Puis, « Après on est passé à l'étape de « On est ensemble » qui est notre slogan et la révélation de notre premier produit Djama Pilsner a été faite le 6 mai

2020. Le 10 octobre 2020, on a ajouté notre 2ème produit, la djama Lager. Comme il va falloir aussi toucher à l'univers des boissons gazeuses, en novembre, on a lancé trois boissons gazeuses. C'est un tir groupé. On a lancé le chap cola, le chap cocktail de fruit et puis le chap limonade. Comme j'ai l'habitude de le dire, dans l'univers des boissons gazeuses, c'est des parfums qui représentent 60 à 70 % des ventes. En mars dernier, on a ajouté une 3e bière qui est une bière panachée qui est djama panaché (2% de taux d'alcool). Avec Djama panaché, l'objectif est de permettre à ceux qui après avoir consommé deux à trois bouteilles de bière d'éteindre le feu. Donc



c'est un sapeur-pompier mais aussi et surtout pour ceux qui veulent s'essayer à la bière, c'est un recruteur ». En 12 mois la SNB

a lancé 6 produits et pratiquement en 17 formats. « Pour cette première année on a pu atteindre nos objectifs surtout au ni-

veau du segment bière où on a fait quand même une progression de plus, à deux chiffres. Ce qui a comblé considérablement le déficit engendré au niveau des boissons gazeuses mais vous n'êtes pas sans savoir aussi que les boissons gazeuses ne sont pas lancées la même période. Elles sont lancées fin novembre, donc pratiquement 5 ou 6 mois d'activités au niveau des boissons gazeuses. On peut se réjouir également que la structure de nos bières fait quand même 86 % de poids et les boissons gazeuses 14 %. Je crois que c'est une bonne présentation en termes de structure de marché ».

Comme perspectives d'avenir, la société entend revoir sa communication et aller à la conquête du marché extérieur.

Assem Ange

FAISONS BLOC  
CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?  
**Ne vous rendez pas directement au centre de santé.**

Commencez par vous inscrire sur  
[vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)

Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous au centre de vaccination par SMS.

Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.



REPUBLICAINE TOGOLAISE  
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG

FAISONS BLOC  
CONTRE LA COVID-19

Mon vaccin en **5** étapes

- 1 Je me rends sur [vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)
- 2 Je remplis le formulaire d'enrôlement.
- 3 Je garde mon code de confirmation.
- 4 Je reçois la date et le lieu de vaccination par SMS.
- 5 Je me rends au centre désigné pour mon vaccin.



REPUBLICAINE TOGOLAISE  
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG



**ZENER**  
Nous vous apportons de l'énergie

**SODIGAZ SA**  
Société de Distribution de Gaz

**SODIGAZ DEVIENT ZENER POUR AFFIRMER SES NOUVELLES VALEURS**

**A compter du 1er janvier 2021, la société togolaise SODIGAZ devient ZENER et change d'identité visuelle pour exprimer la diversité des solutions apportées à ses clients et affirmer de nouvelles valeurs.**

Lomé, Togo, 1er janvier 2021/— Pendant une décennie, SODIGAZ a apporté de l'énergie à des milliers de foyers sur tout le territoire togolais ainsi qu'à l'export. Elle y est parvenue grâce à une clientèle engagée, à un réseau privilégié de partenaires et une stratégie appropriée.

Dès sa création, la société s'est positionnée comme l'un des principaux acteurs des secteurs du gaz et de l'énergie, proposant des offres spécifiques aux besoins d'un marché sans cesse en mutation. De fait, SODIGAZ change d'envergure et développe en faveur de ses clients, des solutions pour faire face aux nouveaux défis.

Le choix de ZENER témoigne de la volonté de la société de concilier son histoire et son avenir, mais également de son ambition de construire une nouvelle offre autour d'une plateforme unique et intégrée de services énergétiques : nouveaux produits et services, nouveaux collaborateurs, partenariats renforcés et diversifiés, digitalisation, accélération dans le développement et l'intégration de tous les process métiers.

ZENER ambitionne d'élargir les horizons, de positionner encore plus haut l'image de la société, toujours ancrée dans ses valeurs de liberté, de modernité et de mobilité mais axée désormais sur la contribution directe des clients, le développement durable et la digitalisation.

« Le logo reflète l'ambition et la force de l'entreprise à franchir de nouvelles étapes en innovant pour ses clients. La nouvelle dénomination qui combine « Zentitude » et « Energie » s'adosse au cœur de notre métier et à la culture de notre entreprise. A partir d'aujourd'hui, nous sommes prêts pour de nouveaux défis » a déclaré Simplicie KPETO, Directeur Commercial et Marketing de ZENER, lors de la présentation de la nouvelle identité visuelle de la société.

**A PROPOS DE ZENER SA**  
Zener SA reprendra les engagements et le flambeau de la promotion de la marque SODIGAZ, ainsi que de l'ensemble des nouveaux services et produits à travers tout le réseau existant. Le siège et les contacts resteront les mêmes pour l'ensemble de nos clients, partenaires et parties tierces.

**ZENER** | **SODIGAZ**

www.zener.tg | Service clients: +228 22 27 20 00 | info@zener.tg